

## **Déclaration de politique Sociale**

Comme le prévoit la législation, il revient au Conseil de l'action sociale d'adopter, dans les deux mois après son installation, une déclaration de politique sociale qui couvrira toute la durée de la mandature et qui détaillera les grands axes politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Voici donc les principaux projets que nous comptons développer au cours de cette mandature.

### ***\*Permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.***

Afin de permettre cette dignité humaine, le CPAS octroie différentes aides, qui peuvent être matérielle, financière, sociale, médicale, juridique, psychologique, etc...

A Estaimpuis, nous maintiendrons une politique de cohésion sociale et de soutien aux plus défavorisés en proposant les aides ci-après:

1. Les différentes permanences ;
2. Le Revenu d'intégration Social ;
3. La médiation de dettes ;
4. L'aide aux étudiants ;
5. Les fonds énergie et allocations chauffage ;
6. Guidance énergétique ;
7. Initiative locale d'accueil ;
8. Activités sociales et culturelles ;
9. La banque alimentaire...
10. Le lavoir de Flash Repassage

Par ailleurs, afin d'anticiper les besoins futurs, les domaines suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- L'insertion sociale et socio-professionnelle;
- L'augmentation des aides en matière d'énergie et de surendettement en général ;
- Le soutien aux travailleurs à faible revenu ;
- La prise en charge des aides complémentaires pour les demandeurs d'emploi ;
- La lutte contre l'isolement social ;
- L'accueil en logement d'urgence ;
- L'accès aux soins de santé pour les personnes vulnérables et l'assistance en matière de soin de santé mentale.
- L'accès à la culture (article 27)

- L'octroi d'aides sociales dans le cadre d'Estaim'loisirs, de séjours pédagogiques, de paiement de cantine...

Ces priorités permettront de répondre adéquatement aux évolutions sociétales à venir.

A cette fin, nous continuerons à améliorer la gestion des situations personnelles afin de répondre aux spécificités de chacun. L'intégration sociale constitue la première étape essentielle de tout parcours d'intégration.

### **Axe 1 : Intensifier la politique de réinsertion socio professionnelle :**

Dans le cadre de cette déclaration de politique sociale, il est indispensable de parler de la réinsertion sociale et professionnelle qui rappelons-le « **est l'une des obligations premières de chaque CPAS** ». Nous considérons qu'il est indispensable de favoriser cette remise à l'emploi qui constitue un des principes fondamentaux, c'est pourquoi cette thématique constitue l'une des préoccupations majeures de notre CPAS.

1. En poursuivant la mise à l'emploi, via les contrats articles 60 mais aussi en développant l'art.61 avec les structures communales, para communales et acteurs du secteur privé.
2. En développant des partenariats avec les entreprises locales pour des mises en situation professionnelle sous contrats art. 61.
3. En développant l'axe de la formation adaptée à nos bénéficiaires et aux besoins des employeurs de notre région via la Maison de l'emploi.
4. En priorisant l'accompagnement personnalisé, via la Maison de l'emploi (création d'un bilan professionnel individualiser en ciblant les besoins spécifiques).
5. En promouvant les aides à l'emploi via l'information et l'accompagnement.
6. En renforçant la collaboration avec le Forem

---

### **Axe 2.Poursuivre les aides alimentaires et la distribution de colis via la banque alimentaire**

Certains Estaimpusiens ont du mal à boucler leurs fins de mois avec pour conséquence qu'ils ont du mal à acheter des denrées alimentaires et donc d'assurer le minimum vital. Cette situation peut être également provisoire.

Afin de soulager ces situations difficiles, il est nécessaire que le CPAS donne accès à l'aide alimentaire.

Au vu de l'augmentation des participants à la banque alimentaire,

Il est important de suivre régulièrement l'évolution des besoins et de pouvoir y répondre.

1. Nous solliciterons les magasins Estaimpuiens pour pouvoir obtenir la fourniture des invendus alimentaires. L'objectif étant de créer une collaboration durable avec les commerces d'Estaimpuis et de s'inscrire comme partenaire de projet afin d'assurer une redistribution.
2. Nous poursuivrons la distribution de colis à la banque alimentaire et adapterons la façon d'y travailler.
3. Nous compléterons l'offre de la BAT avec des produits d'hygiène en développant une collaboration avec des fournisseurs.
4. Nous revaloriserons le rôle des assistantes sociales dans le suivi de la BAT (Rôle de première ligne) afin d'assurer un accueil de qualité, de garantir une attention aux situations les plus compliquées mais aussi d'offrir une écoute attentive et une aide à chaque bénéficiaire les sollicitant.

---

### ***Axe 3 : Assurer l'accès aux soins de santé***

Il est crucial de se concentrer sur les aides en santé, surtout pour les personnes en situation précaire qui ont souvent du mal à se soigner. Les soins deviennent un luxe à cause des prix élevés, du ticket modérateur et d'une aide insuffisante de l'INAMI. La santé, notre bien le plus précieux, doit être accessible à tous.

Il n'est pas acceptable que des citoyens aient à choisir entre se nourrir ou se soigner.

Les soins médico-pharmaceutiques et les problèmes de santé font souvent partie des facteurs qui mènent à une dégradation de la qualité de vie. Il est important que le CPAS contribue à donner l'accès à chacun à des soins de santé adaptés à ses besoins pour combattre la souffrance psychologique mais aussi la souffrance psychosociale. L'isolement social est aussi une conséquence de la précarité. Rappelons aussi que cet isolement peut favoriser et engendrer des problèmes psychologiques et de la maladie mentale qui nécessitent obligatoirement l'appel de professionnels spécialisés en santé mentale. Ces problématiques demandent un accompagnement sur du long terme. Indispensable car il permet de favoriser la vie en société et d'éviter l'exclusion sociale.

1. Nous accompagnerons la création d'une maison médicale par la commune en vue de favoriser les soins au public précarisé. Ce développement pourrait être accompagné d'informations, de campagnes de sensibilisations, de prévention et de projets de santé communautaires (dépistage du cancer, du diabète, etc.)
  2. Notre Commune et notre CPAS étant partenaires de l'IMSTAM, il serait donc nécessaire de faire connaître ce service et l'ensemble des soins accessibles aux Estaimpuisiens.
- 

#### **Axe 4. Favoriser l'accès au logement**

Le droit au logement et l'accès à un logement décent est fondamental et le nombre préoccupant de demandes constatées sur le terrain nous amène à y prêter une attention particulière.

L'objectif étant de favoriser aux personnes dans le besoin l'accès à un logement de qualité, respectable mais aussi conforme aux normes en vigueur.

Les actions envisagées peuvent se décliner en plusieurs axes :

1. Dresser un inventaire et un état des lieux régulier de chaque logement appartenant au CPAS
  2. Procéder par phases à la rénovation et à la remise à neuf régulière des logements du CPAS afin de garantir le respect des valeurs humaines.
  3. Envisager l'augmentation du nombre de logements d'urgence et de transit disponibles en menant à bien une collaboration avec la commune en insistant sur l'obligation pour les promoteurs de mettre à disposition de l'habitat à des personnes en situation précaire afin de favoriser la mixité sociale.
  4. Intensifier l'aide administrative et voire financière fournie aux personnes sans-abri ou en situation de précarité en recherche d'un logement ;
  5. Prévenir les situations qui mènent à la perte du logement ou à la dégradation des conditions de vie au sein de ce dernier, notamment en mettant en place des guidances énergétiques afin d'assurer un suivi personnalisé des situations à risque.
  6. Intensifier les collaborations existantes avec la Commune, les Heures Claires et l' AIS. Plus largement, associer à cette démarche l'ensemble des acteurs de notre commune
- 

#### **Axe 5 : Porter une attention particulière au volet budgétaire :**

En raison des futures réformes sur le chômage et la diminution de certains subsides, le CPAS d'Estaimpuis devra faire face à des défis financiers. La mise en œuvre d'une politique budgétaire rigoureuse sera nécessaire pour maîtriser les dépenses.

Les prévisions montrent une augmentation des besoins en aides, rendant la lutte contre la paupérisation essentielle pour garantir le minimum vital à tous.

Dans ce contexte, nous veillerons à :

1. Optimiser nos ressources financières,
2. Rester vigilants quant aux délais légaux afin de bénéficier des subsides octroyés dans leur intégralité
3. Être attentif aux opportunités financières.
4. Solliciter les subsides et subventions disponibles.
5. Etudier l'opportunité de chaque dépense.
6. Intensifier les synergies avec la commune (marchés publics communs, mise en commun des ressources...) afin de réaliser des économies d'échelle.

---

#### **Axe 6 Intensifier la collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale et favoriser l'accès à la culture**

Pour empêcher l'isolement social en favorisant par exemple :

1. l'accès à la culture et aux différentes activités et groupe de parole existant (jeux de société, tricot,,etc..) .
2. L'apprentissage de la conduite pourraient faire partie d'un plan commun avec le PCS. (Moyen indispensable pour faciliter l'accès à l'emploi).
3. Sensibiliser à l'importance d'apprendre le français pour améliorer la communication.
4. Etc..

---

#### **Axe 7: Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.**

Dans ce cadre, nous veillerons à optimiser la communication des offres d'aide à domicile en demandant au service social d'assurer ce rôle de relai, d'informer et d'aider les aînés à résoudre certains problèmes spécifiques notamment en les dirigeant vers les services compétents. Nous veillerons également à désigner et à former une assistante sociale référente pour les personnes âgées.

### **Axe 8: Continuer et développer des synergies entre la Commune et le CPAS :**

1. Continuer le partage des ressources matérielles, humaines pour optimiser les couts et renforcer les services offerts . Participation et réalisation du comité de concertation pour coordonner les actions et les initiatives.
2. Organiser peut-être des formations conjointes entre le personnel de la commune et du CPAS .
3. Participer ensemble à la planification stratégique pour aligner les objectifs et les priorités des 2 entités.

### **Axe 9 Favoriser l'accompagnement des étudiants (18 - 25 ans) afin d'éviter l'échec et le redoublement, favoriser l'octroi d'aides pédagogiques**

Le CPAS d'Estaimpuis doit faire face à une augmentation d'étudiants qui frappent à sa porte afin de demander de l'aide. Il est de notre ressort de pouvoir leur proposer une assistance. Cette assistance est souvent financière mais ne s'arrête pas là. A cet égard, nous veillerons à assurer un suivi individuel de nos étudiants afin d'éviter l'échec et le redoublement.

1. -permettre aux étudiants l'accès au soutien psychologique afin qu'il gère le stress, l'anxiété et autres problèmes.
2. Fournir l'aide financière pour diminuer la pression et permettre aux étudiants de se concentrer pleinement sur leur étude.
3. Peut -être mettre en place un rdv pour qu'ils puissent avoir accès à la banque alimentaire.

### **Axe 10 ; Favoriser une administration conviviale et bien organisée :**

Un travail respectueux envers notre public implique également de prendre soin de notre personnel et de notre environnement de travail.

Nous identifions plusieurs axes d'amélioration notamment le bien-être du personnel.

Sur le plan humain, il est indispensable d'avoir une mise en confiance et un climat de sérénité. Pour pouvoir accomplir une mission sociale, il est en effet indispensable que le personnel évolue dans un environnement où règnent la bonne humeur et l'entente. Les actions à entrevoir, dans ce cadre, sont

1. **Remettre en place des réunions de service avec direction, si nécessaire**
2. **Réaliser des évaluations individuelles** en tant qu'outils indispensables de soutien mais aussi de renforcements positifs.

3. **Favoriser l'accès aux formations**, aux séances d'information et colloques pour échanger sur les bonnes pratiques et sur la façon par exemple d'aborder des problématiques diverses (comme la grossesse chez les mineurs, le harcèlement, la violence conjugale, les familles monoparentales...)
4. **Développer une stratégie de gestion des ressources humaines.**  
(Engagement)
5. *Faire connaître la «personne de confiance» en interne pour écouter, conseiller et proposer des solutions aux travailleurs dans le besoin.*

Afin d'avoir un personnel compétent, il est essentiel que les agents se forment et rentrent **dans un processus de formation continue axé sur un plan de formation établi sur 3 ans.**

Les critères du plan de formation qui doivent être pris en considération sont :

1. **Les formations** nécessaires pour l'obtention de certains subsides.
2. **Les formations qui découlent de l'évaluation du personnel** afin de remédier aux lacunes mais aussi afin de perfectionner les compétences.
3. **L'envie et l'opportunité de formation.**

### **Axe 11 Favoriser une communication efficiente et dynamique ;**

Il est essentiel que les Estaimpuiens soient informés de leurs droits et des actions de notre CPAS. En accord avec la bonne gouvernance, nous devons fournir une information claire sur le fonctionnement politique et l'organisation interne de notre centre. Dans ce but, nous allons :

1. Étoffer les pages de notre site internet pour détailler nos actions, valeurs, et services ;
2. Fournir des informations complètes sur nos aides et les critères d'accès ;
3. Développer et favoriser les échanges avec nos bénéficiaires par mails.

-----

### **Axe 12. Tenir compte de l'aspect environnemental**

On ne saurait clôturer les objectifs de déclaration de politique sociale du CPAS sans y inclure l'aspect environnemental. Notre CPAS a un rôle à jouer dans la gestion responsable des déchets. Nous avons l'intention de prendre les mesures suivantes à ce niveau :

**- Diminuer la consommation de papier** grâce à la suppression des copies doublons dans les dossiers des différents services, CAS, BP, et CSSS .

***-Prioriser la sauvegarde informatique par rapport à l'impression papier, et optimiser la gestion de nos archives.***

### **En Conclusion**

Mesdames et Messieurs,

Notre centre mettra en œuvre les actions précitées au cours des 6 prochaines années. Fixer des objectifs à long terme est un défi, d'où la nécessité d'ajustements. Ensemble, nous devons favoriser ces actions pour garantir des conditions de vie dignes à chacun.

Une approche holistique intégrant l'environnement et la gestion responsable des ressources est essentielle pour répondre aux besoins des Estaimpuiens. Même si ce programme évoluera sur six ans, il repose sur une vision collective garantissant des bonnes conditions de vie.

Geoffrey Vanbout

Président CPAS